



Conseil économique et social

Distr. limitée
30 mai 2019

Français
Original : anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Soixante-quinzième session

Bangkok, 27-31 mai 2019

Point 4 j) de l'ordre du jour

Examen de la mise en œuvre du Programme

**de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique :
statistiques**

Projet de résolution

Auteur : Malaisie

**Coauteurs : Bangladesh, Chine, Fédération de Russie, Fidji, Japon,
Kazakhstan, Pakistan, Philippines, République de Corée, Samoa,
Thaïlande, Timor-Leste et Viet Nam**

Mise en œuvre de la Déclaration intitulée « Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté »

La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique,

Se félicitant des changements importants intervenus dans la production et l'utilisation de statistiques officielles, lesquels sont indispensables à la bonne mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030¹,

Appréciant les efforts de la communauté statistique de l'Asie et du Pacifique pour faire progresser les statistiques officielles, conformément au document intitulé « Faire progresser les statistiques officielles pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 : vision et cadre d'action collectifs de la communauté statistique de l'Asie-Pacifique »²,

Rappelant qu'elle avait approuvé la recommandation du Comité de statistique tendant à convoquer la sixième session du Comité à un niveau de décision plus élevé³, étant donné qu'il était capital que les responsables au plus haut niveau de gouvernement s'engagent à concrétiser la vision et le cadre d'action collectifs, à assurer un appui politique, institutionnel et en matière de ressources et à mobiliser des partenariats élargis afin de transformer les systèmes statistiques nationaux à l'appui de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 conformément à la vision collective,

¹ Résolution 70/1 de l'Assemblée générale.

² E/ESCAP/CST(5)/1/Rev.1.

³ *Rapport annuel de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, 20 mai 2016-19 mai 2017* (E/2017/39-E/ESCAP/73/40), décision 73/29.

Se félicitant du processus inclusif qui a présidé aux préparatifs de la sixième session du Comité de statistique tenue à Bangkok du 16 au 19 octobre 2018, ainsi que de la participation de haut niveau à cette session et de son succès,

1. *Fait sienne* la Déclaration intitulée « Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté », adoptée le 19 octobre 2018⁴ ;

2. *Invite* les membres et les membres associés à tout mettre en œuvre pour honorer les engagements pris dans la Déclaration ;

3. *Prie* la Secrétaire exécutive :

a) De soutenir les membres et les membres associés dans leurs efforts visant à honorer les engagements pris dans la Déclaration ;

b) D'engager le dialogue avec les partenaires de développement concernés et avec d'autres parties prenantes afin de faciliter une action continue, coordonnée et efficace visant à honorer les engagements pris dans la Déclaration ;

c) De lui rendre compte, à sa quatre-vingt-unième session (2025), des résultats de l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre de la Déclaration, lequel se déroulera en 2024 à la neuvième session du Comité de statistique, qui sera convoquée à un niveau de décision plus élevé, afin d'évaluer la mise en œuvre de ladite Déclaration.

⁴ ESCAP/75/4/Add.1.